COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2020

Présents : Jean-Jacques MELLIER, Jean-Claude PERRIER , Marie-Christine PERRIER AGBATE, Serge BARBIER, Valérie BATTARD, Laetitia BOUTILLY, Anthony BRUN, Marie-Hélène BRUN, Anne-Lise EMIN, Philippe FALCOZ, Benoît FIEVET, Gérard LEONETTI, Valérie MEURIER, Magdeleine PARENT, Patrick REFFET, Alain VERVIN

Ordre du jour :

- Élection du maire et des adjoints
- Délégation de signature
- Vote de l'enveloppe budgétaire de la rémunération du maire et des adjoints
- Désignation des conseillers communautaires à la communauté de communes Porte de Maurienne
 - Désignation des délégués au Syndicat mixte de la Lauzière (2 titulaires 2 suppléants)
 - Ouestions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte par Monsieur Jean-Jacques MELLIER à 19 h. Secrétaire de séance : M-Christine PERRIER AGBATE

1. Élection du maire et des adjoints

Il est procédé à l'appel nominatif des conseillers, tous présents. Le maire déclare installé le conseil municipal.

Le maire désigne Marie-Hélène BRUN, la personne la plus âgée parmi les conseillers, pour procéder à l'élection du nouveau maire.

Pour raisons sanitaires, il n'y a pas d'assesseurs.

• Élection du maire

M-Hélène BRUN demande qui se porte candidat à la fonction de maire, un seul candidat : Jean-Claude PERRIER.

L'élection commence, à l'appel de leur nom par M-Hélène BRUN, les conseillers se lèvent pour mettre leur bulletin dans l'urne.

Quand tous les conseillers ont voté, M-Hélène BRUN compte les enveloppes (15), les ouvre et énonce à voix haute le nom inscrit sur le bulletin :

- 14 voix pour Jean-Claude PERRIER
- 1 bulletin blanc

Monsieur MELLIER déclare M. Jean-Claude PERRIER maire de la commune d'Argentine.

Jean-Claude PERRIER fait une déclaration pour remercier les habitants de la commune d'avoir voté pour la liste « pour Argentine, agissons unis » et remercie également les membres du conseil municipal.

• Élection des adjoints

Le nouveau maire, Jean-Claude PERRIER propose 3 adjoints et demande de voter, le conseil municipal vote à l'unanimité pour 3 adjoints.

3 candidats au poste d'adjoints, aucun autre candidat déclaré.

Il est procédé à l'élection des adjoints, le nouveau maire appelle chaque conseiller par ordre alphabétique à venir mettre son bulletin dans l'urne, compte les bulletin et procède aux dépouillements.

1er adjoint : Patrick REFFET 14 voix

1 bulletin nul

Le maire déclare Monsieur Patrick REFFET 1er adjoint.

2ème adjoint : Marie-Hélène BRUN 13 voix

1 bulletin blanc1 bulletin nul

Le maire déclare Madame Marie-Hélène BRUN 2ème adjointe.

3ème adjoint : Gérard LEONETTI 14 voix

1 bulletin nul

Le maire déclare Monsieur Gérard LEONETTI 3ème adjoint.

Le maire lit ensuite « la Charte de l'élu local, » le document est distribué aux conseillers.

2. Délégation de signature

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour que la délégation de signature soit donnée au 1er adjoint, Patrick REFFET.

3. Vote de l'enveloppe budgétaire de la rémunération du maire et des adjoints

Le maire explique le principe des indemnités allouées au maire et aux adjoints, l'enveloppe budgétaire et le taux maximal appliqué.

Pour le maire : taux maximal : 40,3% Indemnités brutes : 1567,43 euros

Pour les adjoints : taux maximal : 10,7% Indemnités brutes : 416,17 euros

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'enveloppe budgétaire du maire et des adjoints.

4. Désignation des conseillers communautaires à la communauté de communes PORTE DE MAURIENNE

Le maire : Jean-Claude PERRIERLe 1er adjoint : Patrick REFFET

- Anne-Lise EMIN

Vote pour cette désignation à l'unanimité.

5. Désignation des délégués au Syndicat mixte de la Lauzière

2 titulaires : Philippe FALCOZ

Anthony BRUN

2 suppléants : Marie-Christine PERRIER AGBATE

Valérie MEURIER

Vote pour à l'unanimité.

6. Questions diverses

Le maire demande s'il y a des questions, pas de questions.

La séance du conseil municipal est close à 19h40.